

Dans la huitième page  
**LES MILLIONNAIRES**  
meurent dans leur lit

Où l'argent des paysans yougoslaves trouve une destination qu'ils n'avaient pas prévue...

par **Jean MOURAT**

6<sup>e</sup>  
édition

**Ce soir**

6<sup>e</sup>  
édition

GRAND QUOTIDIEN D'INFORMATION INDÉPENDANT

NUMÉRO 38

Opé. 99-34 - 15-60 (8 lig. groupées) — 30 cent. Mercredi 26 avril 1937 — 30 cent. — 31, rue du 4-Septembre, Paris-2<sup>e</sup>

Dans la huitième page  
La ROMANCE des ETOILES  
**DANIELLE DARRIEUX**  
La plus jeune des stars françaises  
par **Yves BONNAT**

## AU CONSEIL DES MINISTRES

... ce matin, d'importantes mesures ont été décidées concernant : le droit syndical des fonctionnaires; l'aménagement des dettes agricoles; les 40 heures dans les transports.



De gauche à droite : M. Vincent Auriol, M. Blum et M. Marx Dormoy à l'Élysée

## CHAMBRE ET SENAT reprennent leurs travaux

Vendredi, débat de politique générale au cours duquel le gouvernement définira sa position

Un conseil des ministres s'est tenu ce matin sous la présidence de M. Albert Lebrun, à 10 heures. Il s'est terminé à midi.  
M. de Trossat a alors donné à la presse un communiqué dont voici l'essentiel :  
« Le président de la République a signé le projet de loi portant reconnaissance du droit syndical des fonctionnaires.  
« M. Jean Zay, ministre de l'Éducation nationale, a rendu compte de son voyage en Grèce, à l'occasion des fêtes du centenaire de l'Université d'Athènes, et souligné l'importance des relations intellectuelles franco-helléniques, ainsi que la chaleur des manifestations dont il a été l'objet comme représentant de la France.  
« M. Marx Dormoy, ministre de l'Intérieur, a présenté à la signature du président de la République :  
« 1. Un projet de loi tendant à la réorganisation de la direction des Affaires algériennes au ministère de l'Intérieur ;  
« 2. Un projet de loi ayant pour but de faciliter l'exécution des travaux des collectivités locales. »  
Lire la suite dans la cinquième page

## Huit inculpés libérés pour l'affaire FORMYSIN aujourd'hui à Soissons

Lire dans la cinquième page le compte rendu de l'audience, par notre envoyé spécial J. CELESTIN.

## APRES SPEICHER CHOCQUE ET NORET De CALUWÉ S'ENGAGE



dans le Derby de Saint-Germain, organisé le 9 mai, par « Ce soir » Lire les détails dans notre page sportive

## L'inconnu de la forêt DE FONTAINEBLEAU aurait été tué à Paris...



Les enquêteurs sur les lieux où fut retrouvé le cadavre

...et son cadavre amené dans l'allée des Postillons par les criminels que l'on recherche dans le "milieu"

**GRANDS TRAVAUX**  
ON PARLE POUR... ON PARLE CONTRE... Les chômeurs espèrent...  
**MAIS QUELS TRAVAUX ?**  
IL FAUT : A PARIS, EN PROVINCE, A LA CAMPAGNE COMME A LA VILLE détruire les taudis  
Bâter des cités harmonieuses POUR LA JOIE DU CORPS ET DE L'ESPRIT  
**COMMENT ?**  
C'est ce que vous dira dans « Ce soir » notre collaborateur **Jean MICHEL** qui vous exposera avec le grand urbaniste **LE CORBUSIER** des solutions hardies constructives immédiates

Au bas de la côte du Grand-Veneur, dans la forêt de Fontainebleau, la route nationale numéro 7 est coupée presque perpendiculairement par une allée qui, de chaque côté, s'enfonce dans de mystérieux sous-bois.  
Hier après-midi, MM. Jacques Aubard et Raymond Puerjols avaient quitté Meaux en bicyclette.  
Arrivés à la côte du Grand-Veneur ils descendirent afin de se débarrasser. Ils n'avaient pas fait dix pas qu'ils aperçurent le corps d'un homme allongé par terre.  
Celui-ci parut aussitôt pour Fontainebleau afin de prévenir la police...  
Pou après deux gendarmes étaient sur les lieux et faisaient les premières constatations.  
Lire la suite dans la troisième page

## Les Mystères DE LA COTE D'AZUR

par Stéphane MANIER



Lire dans la huitième page

## 800 VICTIMES A QUIRNICA ANCIENNE CAPITALE BASQUE



“ Du fond d'un trou d'obus j'ai vu écraser sous les bombes de petits villages ”

Lire dans la cinquième page nos informations et le reportage de notre envoyé spécial **Mathieu CORMAN**

## UN LAD AU CONCOURS HIPPIQUE La journée des "Habits Rouges"

par **Georges ROBY**

Lire dans la cinquième page ancien jockey, lad chez L. Bara St

## LE VAMPIRE DE LA HARDT

ne comptait plus ses crimes monstrueux

Pendant des années, René Kueny terrorisa la région de Mulhouse, attaquant les petites filles et les vieilles femmes.

Il comparait demain devant les jurés du Haut-Rhin



Le monstre, le jour de son arrestation

(De notre correspondant particulier, par téléphone)

Mulhouse, 27 avril. — Demain, René Kueny, âgé de 25 ans, comparaitra devant les jurés du Haut-Rhin sous l'inculpation d'assassinat, de tentative d'assassinat, de vols qualifiés, de rapt d'enfant, de vols et d'outrages publics à la pudeur. Les crimes dont s'est rendu coupable Kueny soulevaient une telle horreur qu'ils rappellent ceux commis jadis par le vampire de Düsseldorf. Nous donnons aujourd'hui un aperçu de l'histoire de Kueny et de ses crimes.  
Lire la suite dans la troisième page

# DERNIERE HEURE (suite)

## L'AVIATION REBELLE BOMBARDE DE PAISIBLES VILLAGES

NOTRE ENVOYE SPECIAL MATHIEU CORMAN DANS UN TROU D'OBUS ASSISTE A UNE ATTAQUE AERIENNE

### 800 VICTIMES A QUIRNICA

Bilbao, 27 avril. — Les rebelles poursuivent avec acharnement le bombardement de la population civile dans les villages basques.

Soixante appareils allemands et italiens lancent de lourdes bombes. Les maisons sont pulvérisées et laissent place à des trous béants que survolent ensuite les avions de chasse. Ils mitraillent les ruines fumantes et jettent, ensuite, des tracts exigeant la reddition de Bilbao.

Caché dans un trou de torpille aérienne avec les envoyés spéciaux du *Times* et de l'*Agence Reuter*, j'ai pu observer ce qui était le bombardement infernal. Nous avons été mitraillés durant vingt minutes par sept avions de chasse à Guencuar. Peu après, ce petit village était détruit par une soixantaine de bombes incendiaires et des torpilles lourdes qui furent jetées en quelques minutes. Pourtant, ce village ne présente aucun caractère militaire et se trouve à 25 kilomètres du front.

Deux autres agés, leurs soutiens soulevés de terre, ont été tués par les explosions pleurant près des ruines qui ensevelissent la population paysanne. Ils nous racontent des scènes tragiques et s'écrient :

— Ce ne sont pas des hommes, mais des bêtes féroces.

Les rebelles recherchent les succès en employant toutes les méthodes terroristes, mais les forces gou-

## A L'HOTEL DE VILLE LE CONSEIL GENERAL A EXAMINE CE MATIN LA SITUATION DU PERSONNEL DEPARTEMENTAL

Le Conseil général de la Seine s'est réuni ce matin, à 10 heures, pour examiner la situation des traitements du personnel départemental et l'application des 40 heures à ce personnel.

Les nouvelles échelles de traitements et la durée nouvelle de travail entrainent des dépenses supplémentaires, la grosse affaire est de savoir comment les couvrir.

Vaut-il recourir à de nouveaux centimes additionnels, qui créeraient les feuilles d'impôts ?

À cette époque, l'organisation des Croix de Feu, assez embarrassée par la liste des morts ouvriers qui lui était impayable, cherchait un martyr.

Les incidents de Soissons d'aujourd'hui ont fait beaucoup d'émotion jusque-là. Brouquetter, M. Formysin, artiste lyrique, étant venu poser à Soissons des bombes contre les grévistes, fut transformé en pilote victime qu'on avait séquestré, à qui on avait crevé les yeux, qui avait été torturé toute la nuit, etc.

Une enquête sérieuse révèle ensuite que M. Formysin souffrait de la vue depuis 1918. Ce n'était même pas une blessure de guerre, M. Formysin, en 1918, avait 16 ans. Alors qu'il était chargé de deux frères des parents, la séquestration éclata. Les trois enfants eurent la vie abîmée.

Depuis, M. Formysin ne voit plus rien de l'autre côté et est très pauvre de l'autre côté.

L'aveugle à aujourd'hui encore une

## L'AFFAIRE FORMYSIN est jugée aujourd'hui à Soissons

Soissons, 27 avril (par téléphone). — Huit inculpés libérés, dans un Palais de Justice à Soissons, sous la présidence de trois juges : deux pour la défense et un pour la partie civile, un tribunal conforme à l'atmosphère tranquille de Soissons. Telles se présentent l'affaire Formysin.

Les débats s'ouvrent à 14 heures en principe, mais un fait, l'interrogatoire ne commença qu'à 14 h. 30.

L'affaire Formysin serait banale et n'aurait sans doute pas dépassé toute la presse et ses plus célèbres envoyés spéciaux, sans la publicité qui lui fut donnée un mois après les incidents que doit juger aujourd'hui la Cour correctionnelle soissonnaise.

L'expert oculiste, M. Quentin, de Reims, a dans son rapport fait l'invalidité de M. Formysin en deux parties : l'une relative à l'accident de 1918 qui a été confirmé, l'autre consécutive à l'opération des yeux, qui ne fut que le partage inattendu d'un fait déjà proportion de l'affaire. Elle se réduit à un dernier moment, car M. Quentin, expert oculiste, ne vient pas témoigner. Il est malade, a-t-il écrit au parquet de Soissons.

Sagement, les huit inculpés sont rangés sur des chaises à l'ouverture de l'audience. Ils se croient pas placés dans la box des détenus.

M. le procureur général Vallier préfère éviter les critiques à cet égard. Les huit inculpés sont à l'audience assis dans des fauteuils d'équilibre. M. Merveux, 11 ans, manoeuvre ; Billecoq, employé de commerce, 30 ans ; Blanchard, 17 ans, plongeur ; Vertit, 22 ans, mouleur ; Francart, 25 ans, mouleur ; Morice, 28 ans, tisserand ; Merveux, 44 ans, ancien gendarme devenu magistrat ; Wascot, 41 ans, mouleur.

Mr Olivier, du barreau de Paris, représente la partie civile. Neuf témoins doivent être entendus, nous cités par l'accusation. La défense n'a pas cru devoir en faire venir. C'était inutile. Les débats étaient prévus pour trois jours. Il semble que le dernier moment ils se termineront dans la nuit.

## Ce qu'a vu un lad au concours hippique COMMENT MONTENT LES HABITS ROUGES

En me demandant de donner mes impressions sur le Concours hippique, ce soir bouillonnant singulièrement les vieilles traditions.

Juges plutôt : De temps immémorial, il y a une vérité à bien admettre parmi les cavaliers, officiers et gentlemen-riders qu'elle est devenue, une sorte d'article de foi, quelque chose qui ne se discute même pas. Cette vérité, la voici : Les jockeys et les lads des courses ne savent pas monter à cheval.

C'est d'ailleurs ce qui me fut déclaré sans ambages lorsque j'arrivai, jeune concert, au régiment de cavalerie auquel le hasard ou un grade facile m'avait affecté.

C'est donc, sans la moindre ambiguïté, cinq années d'apprentissage, les nombreuses courses que j'avais disputées, et même les victoires qui furent à mon actif, rien n'y fit et je dus apprendre à monter à cheval.

Je ne m'en suis pas formalisé ; d'autres, plus célèbres que moi et les deus ex machina grand Alec Carter lui-même, furent l'objet du même jugement et durent apprendre des leçons d'équitation d'un marchand des logs renégé dont la compétence en matière d'équitation était, par la loi de la hiérarchie militaire, très supérieure à la leur.

C'est donc, sans la moindre ambiguïté, cinq années d'apprentissage, les nombreuses courses que j'avais disputées, et même les victoires qui furent à mon actif, rien n'y fit et je dus apprendre à monter à cheval.

Je ne m'en suis pas formalisé ; d'autres, plus célèbres que moi et les deus ex machina grand Alec Carter lui-même, furent l'objet du même jugement et durent apprendre des leçons d'équitation d'un marchand des logs renégé dont la compétence en matière d'équitation était, par la loi de la hiérarchie militaire, très supérieure à la leur.

C'est donc, sans la moindre ambiguïté, cinq années d'apprentissage, les nombreuses courses que j'avais disputées, et même les victoires qui furent à mon actif, rien n'y fit et je dus apprendre à monter à cheval.

## Le club des Habits Rouges

Hier au concours hippique, l'épreuve la plus importante par le nombre de concurrents était le Prix de Club, réservé aux chevaux dont les propriétaires font partie du Club des Habits Rouges ainsi que les cavaliers qui les montent.

Tout est d'abord remarqué que certains de nos gentlemen ne s'occupaient pas des concours : le comte de Maille avait par exemple, un habit noir tandis que celui de M. de Bussat était bleu. Quand cela arrive à un jockey, on lui colle froidement 100 francs d'amende.

Passons sur ce détail.

Tout va de mieux en mieux, bien dressés et, mal fait, bien montés aussi, Kildare qui fut classé premier à ses parcours splendide et il est regrettable que son cavalier ne soit, plus tard, cassé la jambe en descendant de selle. J'ai applaudi Tallant de M. J. Dogny qui, malgré et portait un appareil à la jambe droite, a de la main et j'atteste sur ce point, sur la geste dans son action, ce que j'ai vu faire à rien d'autre.

Mais je ne regrette à beaucoup de me pas savoir accompagner à leur monture dans la foule et surtout dans le saut. D'ailleurs au comte de Rieucomant dont le jumet de belle manège de dressage, et refusa un obstacle qu'il n'avait pas mitis de la bouche de son cheval ? Que M. du Châtelet a fort de régulier lorsqu'il fait une grosse faute ! Que M. Pierre Boubliet devait apprendre à son cheval à ne pas attaquer les obstacles avec le genou ! Que M. Toussaint de Malonnoux fait du bien sur les barrières et que M. Marseille-Néguin exagère.

M. Robert Sarlin à une belle tenue à cheval, la plus belle que j'ai vue au cours de l'après-midi ; il s'est redressé réellement avec sa monture et son allure fait paraître plus déplaçant celle de certains autres Habits Rouges qui, entre nous, ne me paraissent même pas dignes de chevaucher un tabouret dans un bar de Chantilly.

Georges ROBY, ancien jockey, 104, rue L. Haro, 1<sup>er</sup>.



## Les assemblées corporatives dans l'alimentation

Ce soir, à 20 h. 30, les employés des magasins de détail de l'alimentation, rassemblés au Moulin de la Galette, 77, rue Leprieu, ont demandé que les femmes employées dans les boulangeries, pâtisseries et boulangeries tiennent un meeting, salle Ferrer, à la Bourse du Travail.

## Un congrès des syndicats des régions de culture à blé et à betteraves

Un congrès des délégués des syndicats de travailleurs agricoles des régions de culture à blé et à betteraves vient de se tenir à la Maison des syndicats, avenue Mathurin-Moréas.

Le congrès a recommandé aux syndicats locaux de ne décerner aucune grève sans prendre au préalable l'avis du bureau de la Fédération nationale et il a décidé de saisir les groupements fédérés contre la volonté patronale de lier les salaires au prix du blé ou de tout autre produit.

Par ailleurs, les délégués réunis à la Maison des syndicats ont insisté sur la nécessité impérieuse d'étendre sans retard à la profession agricole la loi sur les contrats collectifs afin de normaliser les rapports entre ouvriers et patrons.

Enfin, le congrès s'est prononcé pour l'extension rapide à l'agriculture de la procédure de conciliation et d'arbitrage.

## LE BOMBARDEMENT DE QUIRNICA

Bilbao, 27 avril. — L'aviation nationaliste a effectué cette nuit et tôt ce matin, le plus violent bombardement de la terre civile.

La ville de Quirnica, l'ancienne capitale du pays basque, a été presque complètement détruite.

Des 19 000 habitants qui occupent la ville, tous ont dû fuir et le nombre des victimes se monte à 800.

Les avions nationalistes, qui volaient très bas, ont mitraillé la population civile sans arrêt pendant plusieurs heures.

Dans les meilleurs gouvernements de Bilbao, on déclare que le bombardement de Quirnica ne peut avoir aucun objectif militaire, la ville ne présente aucun intérêt stratégique, et ne contenant aucune troupe.

## Valence bombardée

Valence, 27 avril. — Des avions nationalistes ont bombardé ce matin la ville de Valence, entre 11 heures et 7 heures 30.

Le nombre des victimes est assez grand et les dégâts matériels sont très importants. (Radio.)

## Le blocus forcé une fois de plus

Bilbao, 27 avril (par téléphone). — Le « Shegartar », septième cargo arriivé en bon jour, est entré à Bilbao à 15 heures hier. — Corman.

## AU CONSEIL DES MINISTRES Un projet de loi reconnaissant le droit syndical des fonctionnaires

(Suite de la première page)

M. Georges Mounet, ministre de l'Agriculture, a fait signer un projet relatif à l'aménagement des dettes agricoles.

M. Vincent Auriol, ministre des Finances, a fait approuver un projet créant une commission nationale des marchés publics rattachée à la présidence du conseil.

M. Hédouin, ministre des Travaux publics, a fait signer trois décrets visant l'application de la semaine de 40 heures :

- a) Aux cheminiers de fer secondaires et d'infanterie locale.
- b) Aux ouvriers des travaux urbains et suburbains y compris les services automobiles rattachés à ces réseaux.
- c) Au chemin de fer métropolitain de Paris.

Les textes de ces décrets ont été élaborés par des commissions mixtes qui ont abouti à un accord unanime entre organisations nationales et nationales.

Le conseil a fixé au lundi 3 mai le point de départ de l'application de ces décrets.

M. Lebas a présenté une série de décrets sur l'application de la semaine de 40 heures, visant les transports sur routes, les carrières, le commerce de gros et de demi-gros, les industries de la céramique et de la porcelaine, le commerce de détail des denrées alimentaires.

## EN QUELQUES LIGNES

Laon, 27 avril. — René Hecker, condamné pour exercice illégal de la médecine, a mille francs d'amende à l'interdit appel. L'affaire sera donc évoquée sous peu devant la Cour d'appel d'Amiens.

Saint-Etienne, 27 avril. — A la sortie d'un bal deux danseurs se sont battus. L'un d'eux, un marin, est le ventre ouvert sur 30 centimètres. Le meurtrier a été arrêté.

Toulon, 27 avril. — A Toulon, un camion transportant six employés de la Compagnie d'Électricité, s'est renversé dans un fossé.

Trois des occupants ont été gravement blessés. Ce sont MM. Louis Saint-champ, Louis Vaca et Hyacinthe Minicarlo.

## REPRISE DES RENTES FRANÇAISES

La Bourse des Valeurs présente au début de la séance d'aujourd'hui un marché sensiblement meilleur. On note particulièrement une vive reprise sur les rentes françaises.

## LA RETREE DES CHAMBRES

Leur Chambre sont rentées. Leurs trousseaux, d'ores et déjà, sont entassés par les ministres à l'hôtel Molignon, hier, et ce matin à l'Élysée.

Le gouvernement semble avoir choisi de continuer la sagesse à l'égard de la démission, remettant à plus tard la réforme sociale attendue par les aînés et le développement de la politique des grands travaux.

Il s'oppose naturellement peu à l'objection de principe à ces deux mesures. Mais il argue que leur vote risque de détruire un équilibre financier pas encore bien affirmé.

Depuis lors, nombreux députés de la majorité estiment qu'il est possible de trouver des formules qui permettent de donner satisfaction aux revendications des travailleurs, dans une mesure qui ne soit pas contraire à l'ordre financier. Leur démission a donc été présentée à leurs collègues et le gouvernement qui s'affirme unanime ?

Les termes proposés dans dimanche soir par des parlementaires tels que MM. Compère-Lafont, Maurice Viollette, Pierre Cot et Vaillant-Couturier ont déjà bien des espoirs, car à la suite de la rentrée des Chambres, divers incidents de caractère local marquent, ici et là, fait notable chez certains.

Un grand débat sur la politique générale qui s'ouvrira vendredi — celle du 1<sup>er</sup> mai qui sera faite légale — est en perspective. Elle a été très vivement discutée.

Les Chambres ne discutent pas longtemps.

Elles doivent se séparer à la fin de la semaine pour que les parlementaires s'en aillent se reposer aux réunions des Conseils généraux.

GAUTIER-CHAVERY.

## M. Vincent Auriol demande à comparaître à la Commission des Finances

Le ministre des Finances a adressé hier à M. Vallier, président de la Commission des Finances, une lettre dans laquelle, relevant les assertions d'une certaine presse, selon laquelle il créerait de l'impôt pour expliquer la situation financière de ce ministère, il s'est déclaré prêt, tout au contraire, à être entendu à la Commission.

« Et il précise : « Qu'elle ne considère aucune démission mardi après-midi. »

## L'ELECTION DE SETE

Sete, 27 avril. — M. Jules Grés, communiste, qui a obtenu dimanche, 23 votes, s'est déclaré vainqueur de M. Jules Moët, S. F. I. O., qui est arrivé en tête pour le ballottage.

JOINVILLE-LE-POINT. — Alors que des cinéastes touristiques en « extirpation » à Joinville-le-Point, une grève manœuvrière par des ouvriers remplacés par les machinistes habituels, à base de l'inertie. Dans sa chute, la machine s'abîme sur un ouvrier, le blessant gravement à la jambe gauche, et qui fut blessé à la jambe droite, et à la colonne vertébrale.

Au cours de cette même grève de vous, M. Aimé Clarion, de la Condamnation, qui montait un cheval, fut désemparé et blessé à la tête.

KREMLIN-BICETRE. — Au cours d'une grève de manœuvres, Mme Le Floch, 27 ans, 128, avenue de Fontainebleau, a été de se tuer en absorbant du gaz.

PANTIN. — Route des Petites-Fontaines, un autobus a renversé le cycliste Yves Gorzace, soldat au 401<sup>e</sup> D.G.A. au fort de Negret qui est gravement blessé.

VINCENNES. — Le motocycliste Jules Vontore, 33 ans, a, rue Lefebvre, à Montreuil, été renversé par l'auto de M. Dubou, 28 boulevard de Grenelle, à Paris.

BRANCY. — Se disputant avec sa sœur, Mme Mourier, 3, rue Drouot, et Dracny, M. Jean Douv 26 ans, demeurant à Lagoy, est tombé d'un train qu'il suivait au-dessus de la gare de Nogent-le-Rotrou.

SEINE-ET-MARNE

MEAUX. — Les sous-officiers vespéraux du maire, M. Bourcier, ont abouti à la fin de la grève des établissements Blich. Tous les ouvriers sont repris, sauf les cinq dont le congédiement avait provoqué la grève. Les six ont été soumis à un arbitrage.

FONTAINEBLEAU. — Le motocycliste Thiezier, de Bois-le-Roi, ayant heurté la

toiture et le feu s'est propagé rapidement, détruisant des bâtiments qui abritaient de nombreuses machines. Les dégâts s'élevent à deux cent mille francs environ. Le travail ne sera pas interrompu.

La gendarmerie enquête sur les causes de cet incendie qui est le troisième officiel dans cette ville en peu de temps.

SEPTVILLES-LE-BAS. — Un camionneur s'est renversé localement à double tour, et a été tué en flagrant délit de vol dans la cabine, par le patron d'un café, M. Fougère.

BRAY-SUR-SEINE. — 200 électeurs de gauche se sont réunis salle Morin et ont constitué un comité de Front populaire.

VOINSIES. — Le Polonais Kosak Léon, 36 ans, ayant dérobé des effets à un ouvrier, a été condamné à un mois de prison.

NEAUMUNS. — A la mort de son mari, il y a un an environ, Mme Vve Guillermio, 71 ans, était venue se retirer dans une maisonnette au bois de deux pièces situées entre Neuville et Landy.

Le facteur ayant une lettre recommandée à lui remettre frappa à la porte de la septuagénnaire. Son appel étant resté sans réponse il regarda à l'intérieur de la maison par un créneau et aperçut Mme Vve Guillermio endormie sur son lit.

Il objecta le maire de Neuville qui s'était fait ouvrir la porte par un sergent, pénétra dans la chambre, Mme Guillermio était morte et ses dents avaient rongé le poignet droit.

Le mort, qui est nativelle, remonterait à cinq ou six jours.

SEINE-ET-OISE

ESSONNES. — Mme Eugénie Chemin, 61 ans, demeurant à Paris-Ville-Pointe, a été renversée et blessée par une auto.

## La dactylo a-t-elle volé des titres à son patron ? ROOSEVELT fait libérer Herndon condamné à mort

La jeune secrétaire, Miss Suzanne Martinot, qui comparait cet après-midi devant les jurés de la Seine, est déjà venue devant le tribunal correctionnel le 18 juillet 1936.

Elle était poursuivie pour avoir dérobé à son patron, M. de Navanneau, agent à Paris de la Compagnie Manchac de Bouïvis, 240 litres de cette compagnie. Mais, en correctionnelle, elle souleva l'impuissance du tribunal et fit appel. On l'a renvoyée devant les assises, puisque aussi bien le délit qu'on lui reprochait était celui de vol par salaire.

C'est par son amant, un nommé Perdant, avec qui elle habitait, que la soustraction des 240 litres fut révélée. Perdant affirmait le 23 juillet à M. de Navanneau que sa secrétaire lui avait subtilisé des litres et que, lui, avait été payé 48.000 francs.

Suzanne Martinot affirme que cette histoire est entièrement fautive. Celui qui l'a accusée est d'ailleurs en fuite.

## Un manager de boxe tué d'un coup de revolver

Aix-en-Provence, 27 avril. — Alfred Loubat, manager de boxe, à Paris, apprenant que son ami Saldati lui avait enlevé sa femme, alla le menacer d'un revolver.

Saldati le désarma et passa le revolver à la femme qui abattit son mari. Celle-ci a été acquittée.

## CONTRE LES BAGNES D'ENFANTS Un paquet massif de listes de pétition

Au cours de la campagne que nous avons menée pour la suppression des bagnes d'enfants, nous avons eu des moments bien émouvants ; visite d'excellents ou de leurs parents, découverte de sensations, publications dans un courrier qui vont à nous tomber en avalanche.

Ce matin, un pli volumineux a retenu notre attention, plus que les autres lettres. Il contenait des listes et quelques lignes explicatives, signées par M. Calas. Nous les reproduisons intégralement, car elles sont plus éloquentes que tout ce que nous pourrions dire :

« Au nom des sections syndicales d'ouvriers et ouvrières, de techniciens et employés des Etablissements Ducellier, à Paris, je vous envoie 448 signatures pour la suppression des bagnes d'enfants.

« Les listes sont sales, bien sûr. Je ne vous demande pas d'examiner nos camarades, car je sais certain que vous le ferez sans cela. Malgré les précautions que nous avons prises, il était difficile à nos collègues de parvenir à nous rendre bien propres ces listes qui circuleront d'instinct en établi, de machine en machine.

« L'absolue de nombreuses lettres, les laches témoignent d'un travail pénible et ininterrompu.

« En joignant nos 448 noms aux 160.000 que vous avez déjà, nous avons conscience d'avoir travaillé là encore, pour la suppression d'une grande injustice... »

## 23

Directement de la Fabrique à vos Clients. Garantie 6 ans.

Sté d'HORLOGERIE DU DOUBS  
Avenue G.D. 98, rue d'Orléans, 23181

# PARIS HORS LES MURS



Du Constructeur à l'Acheteur sans intermédiaires !

Toutes ondes 18 à 2.000 m. à présélection

Antifading 100 0/0 antiparasite

ENGORGEMENT 47 x 40 x 26

## SUPERHETERODYNE

### 6 lampes « D. S. » 1937

Capte 150 stations dont : Moscou, le Vatican, Radio-Colonial, l'Amérique, etc.

Fonctionne sans antenne extérieure, avec le simple bout de fil que nous joignons à l'appareil.

CADRE MULTICOULEUR A FEUX DE POSITION

POUR CHAQUE GAMME D'ONDES, MUSICALITE PARFAITE

Lampes types américaines du dernier modèle, qui sont en vente chez d'importants détaillants. Haut-parleur électrodynamique grand modèle (23 cm) pour pick-up. Garantie de un an sur l'appareil et de trois mois sur les lampes. Emballage robuste. Embellissement de grand luxe en métal poli. Indiquez-nous votre contrat et votre village afin que nous vous expédions au mieux de vos intérêts l'un de nos deux montages : 1<sup>o</sup> fonctionnement indifférent sur 120-130-220-240 volts alternatif, ou 2<sup>o</sup> sur 110-120-220 volts alternatif en même temps que sur 110 et 230 volts continu.

**PRIX imposé (détail imbatable) 1195 Fr.**

Réduction (avec ce boîtier) 400 »

**PRIX pendant UN MOIS seulement... 795 Fr.**

**Crédit — ESSAI A DOMICILE — Echanges**

Pour Paris, convenez-vous sans engagement de votre part. Expédition en province, port de contour remboursé de 75 francs. Retour accepté dans les 15 jours, et l'appareil motif la moindre déception.

Moyennant un supplément de 150 francs seulement, vous obtenez droit, 1<sup>o</sup> à une abnégation hors-série plus luxueuse encore : 2<sup>o</sup> à un cadran plus grand (14 cm2), à quatre feux de position au lieu de trois ; 3<sup>o</sup> à une ampoule au magnétique, qui permet le repérage silencieux et précis des stations.

**Etablissements « D. S. » 50, rue Bochechouart, PARIS**

TÉL. TRU. 86-02 — (ouvert également le dimanche...)

**BON pour une REDUCTION de 400 francs**

offert par le journal "CE SOIR"

Les Etablissements D. S. font partie de la Ligue d'As-sainissement Commercial ce qui veut dire que cette annonce tiendra plus qu'elle ne promet.

JOINVILLE-LE-POINT. — Alors que des cinéastes touristiques en « extirpation » à Joinville-le-Point, une grève manœuvrière par des ouvriers remplacés par les machinistes habituels, à base de l'inertie. Dans sa chute, la machine s'abîme sur un ouvrier, le blessant gravement à la jambe gauche, et qui fut blessé à la jambe droite, et à la colonne vertébrale.

Au cours de cette même grève de vous, M. Aimé Clarion, de la Condamnation, qui montait un cheval, fut désemparé et blessé à la tête.

KREMLIN-BICETRE. — Au cours d'une grève de manœuvres, Mme Le Floch, 27 ans, 128, avenue de Fontainebleau, a été de se tuer en absorbant du gaz.

PANTIN. — Route des Petites-Fontaines, un autobus a renversé le cycliste Yves Gorzace, soldat au 401<sup>e</sup> D.G.A. au fort de Negret qui est gravement blessé.

VINCENNES. — Le motocycliste Jules Vontore, 33 ans, a, rue Lefebvre, à Montreuil, été renversé par l'auto de M. Dubou, 28 boulevard de Grenelle, à Paris.

BRANCY. — Se disputant avec sa sœur, Mme Mourier, 3, rue Drouot, et Dracny, M. Jean Douv 26 ans, demeurant à Lagoy, est tombé d'un train qu'il suivait au-dessus de la gare de Nogent-le-Rotrou.

SEINE-ET-MARNE

MEAUX. — Les sous-officiers vespéraux du maire, M. Bourcier, ont abouti à la fin de la grève des établissements Blich. Tous les ouvriers sont repris, sauf les cinq dont le congédiement avait provoqué la grève. Les six ont été soumis à un arbitrage.

FONTAINEBLEAU. — Le motocycliste Thiezier, de Bois-le-Roi, ayant heurté la